

Traduction de courtoisie:

S.R.E. [Ministère des Affaires étrangères]
Mexique

AMEXCID [Agence mexicaine
de coopération internationale
pour le développement]

Bourses du Gouvernement du Mexique pour les étrangers
Appel à candidatures 2016.

Index

- Présentation
 - Conditions générales
 - Date limite de l'appel à candidatures
 - Profil des candidats
 - Documents requis
 - Processus de sélection
 - Avantages pour les boursiers
 - Frais non couverts par la bourse
 - Dispositions transitoires
 - Responsabilités des candidats et des boursiers
 - Institutions mexicaines qui participent à cet appel à candidatures
-

Présentation

Le Ministère des Affaires étrangères (SRE), au travers de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) lance un appel aux étrangers intéressés par des études au Mexique, au niveau des spécialités, maîtrises, doctorats et recherches, ainsi que des programmes de mobilité étudiante au niveau licence et troisième cycle, pour participer au programme de **Bourses d'Excellence du Gouvernement du Mexique pour Étrangers 2016**.

Cet appel à candidatures est lancé dans plus de 180 pays, dans le cadre de conventions bilatérales, de mécanismes multilatéraux et d'accords spécifiques. Plus de 70 institutions d'enseignement supérieur (IES) mexicaines participent à ce programme de bourses, et toutes disposent de programmes universitaires qui font partie du Programme national d'études de troisième cycle de qualité du Conseil Nationale de Science et Technologie. Ces programmes témoignent du progrès du Mexique dans divers domaines des sciences et des humanités.

Par le biais de ces Bourses d'Excellence offertes aux étrangers, le Gouvernement du Mexique renforce son rôle d'acteur ayant une responsabilité mondiale et renouvelle son engagement en favorisant des actions de coopération pour promouvoir la formation de capital humain de haut niveau. La présence au Mexique d'étudiants, de professeurs et de scientifiques étrangers contribue à la construction de ponts de dialogue permanent et à long terme qui enrichissent l'agenda politique extérieur grâce à des actions de valeur exceptionnelle pour le pays et pour ses partenaires étrangers. Ainsi, les IES et la communauté universitaire mexicaine bénéficient d'une internationalisation plus grande.

Un grand merci d'avoir choisi le Mexique comme destination d'études !

Ministère des Affaires étrangères
Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement

Conditions générales

Les bourses sont offertes sur base annuelle pour réaliser des études de perfectionnement dans les domaines suivants :

Etudes	Durée maximale de la bourse ¹
Programme de mobilité au niveau de la licence et du troisième cycle	Une période universitaire (trimestre, quadrimestre ou semestre)
Recherches au niveau du troisième cycle et séjours postdoctoraux	12 mois (minimum 1 mois)
Spécialisation	1 an
Master	2 ans
Doctorat	3 ans
Spécialités et sous-spécialités médicales	3 ans

DANS TOUS LES CAS IL N'Y A AUCUNE POSSIBILITÉ DE PROLONGATION

Les bourses ne sont pas octroyées pour les doctorats directs (troisième cycle intégré de Master et Doctorat), ni pour les programmes d'enseignement à distance, d'enseignement ouvert ou en modalité virtuelle.

Le présent appel à candidature inclut les institutions et programmes universitaires suivants : <http://amexcid.gob.mx/index.php/es/oferta-de-becas-para-extranjeros/1416> et est lancé dans les pays suivants : <http://amexcid.gob.mx/index.php/es/oferta-de-becas-para-extranjeros/1413>

Les programmes suivants ne font pas partie de l'offre :

Administration d'entreprise, Chirurgie plastique, Comptabilité publique, Marketing, Odontologie et Publicité, et domaines connexes.

Dans le cas d'un programme d'études qui nécessite un cours préparatoire ou un cours d'induction, celui-ci doit être payé par l'intéressé, car la bourse SRE / AMEXCID ne l'envisage pas. La bourse sera accordée à partir de la première période académique (trimestre, semestre, semestre) après la réussite du cours préparatoire.

Si le programme académique nécessite la réalisation d'une thèse et ou d'un examen final, les bénéficiaires doivent terminer la thèse et se soumettre à l'examen dans le délai de la bourse attribuée.

Pourront présenter leur candidature les personnes qui ont déjà commencé leurs études au Mexique dans les établissements de l'enseignement supérieur et les programmes académiques présentés dans cet appel. Toutefois, la bourse SRE / AMEXCID n'est pas rétroactive, c'est à dire qu'elle ne couvre aucune dépense faite avant l'octroi de la bourse.

¹ Les bourses SRE sont octroyées pour les périodes mentionnées dans cet Appel à candidatures. Dans le cas où la durée des études serait plus longue, le boursier devra couvrir la période restante par ses propres moyens.

Validité de l'appel à candidatures

Cet appel demeurera en vigueur du 15 avril au 31 août 2015.

Les résultats de la sélection seront communiqués à partir de novembre 2015, au travers des représentations du Mexique à l'étranger-

IL NE SERA PAS DONNÉ SUITE AUX DEMANDES PRÉSENTÉES EN DEHORS DE CES DATES.

Profil des candidats

Conditions requises :

- Être titulaire d'un diplôme de licence, de maîtrise ou de doctorat pour pouvoir accéder au programme d'étude demandé dans la bourse.
- Avoir obtenu une moyenne minimum de huit (8.0) sur une échelle de 0 à 10, ou son équivalent, dans la dernière année d'étude.
- Être accepté ou suivre un programme dans l'une des institutions mexicaines qui participent à cet appel à candidature.

Documents requis :

Il est indispensable que le candidat présente les documents suivant, dans l'ordre indiqué :

1. La présentation officielle du candidat par son gouvernement. :
<http://amexcid.gob.mx/images/stories/becas/2015-Extranjeros/general/espanol/postulacion-2016.doc>
2. Formulaire de demande :
http://amexcid.gob.mx/images/stories/becas/2015-Extranjeros/general/espanol/formulario_solicitud_beca2016.doc
3. Lettre de motivation expliquant le choix des études ou de la recherche qu'il souhaite faire au Mexique.
4. Curriculum vitae (maximum 3 pages)
5. Lettre d'acceptation de l'institution d'accueil mexicaine, signée par une autorité responsable (Directeur du Bureau des affaires internationales, Directeur de l'échange académique, Chef des études supérieures, Coordinateur des études supérieures, etc.), indiquant la durée des études avec des dates de début et de fin ainsi que la modalité des études à réaliser² Si il s'agit de Recherche, la lettre d'acceptation doit signaler, en outre, qu'un mentorat sera offert au candidat pour développer la recherche et, si possible, le nom de la personne qui le conseillera.
6. Copie du diplôme professionnel de la dernière année d'études.
7. Copie du certificat du dernier diplôme d'études attestant que le candidat a obtenu une moyenne minimum de 8/10 dans la dernière année d'études. En cas d'échelle de notation différente, il est indispensable de présenter une équivalence au système mexicain.

² Il est possible de recevoir une lettre de contact de l'institution au moment de postuler pour la bourse et continuer ensuite les procédures requises par l'institution d'accueil.

8. **Pour les bourses de mobilité**, une communication délivrée par l'institution d'origine qui s'engage à reconnaître/homologuer les crédits éducatifs des matières ou études qui seront suivies au Mexique.
 9. **Pour les séjours de Recherche**, une copie du certificat académique qui accrédite la réussite ou l'inscription à un programme de maîtrise ou de doctorat.
 10. **Si le candidat est déjà au Mexique**, un document en vigueur des autorités migratoires qui atteste de la condition d'Étudiant Résident Temporaire (carte).
 11. **Quand l'espagnol n'est pas la langue maternelle du candidat**, une preuve de connaissance avancée de l'espagnol, délivré par une université ou centre d'enseignement.³
 12. Copie de l'acte de naissance.
 13. Copie du passeport
 14. Certificat médical original, datant de maximum trois mois avant la remise du dossier, délivré par une institution publique ou privée. Ne seront pas acceptés les certificats de médecins indépendants.
 15. 4 photos d'identité récentes, originales (pas d'impressions numériques), de face sur fond blanc, de 3 cm x 3 cm. Le nom et la nationalité devront être inscrits au verso.
- Tous les documents délivrés dans une autre langue devront être accompagnés de leur traduction simple en espagnol.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés, ni les documents originaux (seul le certificat médical devra être un original).

Toutes les formalités pour obtenir la bourse d'études doivent être effectuées auprès de l'Ambassade du Mexique située dans le pays d'origine du demandeur, ou l'Ambassade qui couvre ce pays.

Ambassade du Mexique dans le monde :

<http://directorio.sre.gob.mx/index.php/embajadas-de-mexico-en-el-exterior>

NE SERONT PAS ACCEPTÉS LES DOSSIERS PRÉSENTÉS DIRECTEMENT PAR LES CANDIDATS

Les candidats qui ont plus d'une nationalité ne peuvent présenter qu'un seul dossier. Cette demande doit être présentée par le pays correspondant à la nationalité utilisée par le candidat pour remplir son dossier. Si le candidat est sélectionné pour bénéficier d'une bourse, le boursier doit se rendre au Mexique avec le passeport du pays correspondant au processus de demande (même pays que la demande). Seul ce passeport sera utilisé pendant tout son séjour au Mexique ainsi que pour quitter le pays pendant la période de la bourse.

**LES DOSSIERS DES CANDIDATS QUI N'AURONT PAS REÇU
DE BOURSE NE SERONT PAS RENDUS**

³ Pour certains pays, un cours d'espagnol est offert avant le début des études. De plus amples information consulter la liste de pays : <http://amexcid.gob.mx/images/stories/becas/2015-Extranjeros/general/espanol/curso-espaol.pdf>

Processus de sélection

La préférence sera accordée aux candidats qui :

- Sélectionnent un programme sur des thèmes prioritaires pour le développement de leur pays et ayant un intérêt stratégique pour le Mexique (priorité sera donnée au programmes universitaires liés au secteur énergétique).
- Étudient des troisièmes cycles non donnés dans leur pays d'origine.
- Entreprennent des études ou des recherches dans des institutions situées dans les états de l'intérieur de la République mexicaine.
- Soient des professeurs ou des chercheurs d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche scientifique dans leur pays.
- Sont des fonctionnaires publics en charge de domaines ou de programmes présentant un intérêt particulier pour leur pays.
- N'aient pas été des bénéficiaires d'une bourse du gouvernement de Mexique.

Les candidatures qui répondent à toutes les exigences seront soumises à un examen par les autorités de leurs pays respectifs, à travers un processus de sélection.

Le gouvernement mexicain n'évaluera que les demandes transmises par ses Ambassades.

Critères de sélection :

- Excellence académique du candidat dans le domaine dans lequel il souhaite faire ses études.
- Adéquation entre la formation académique et professionnelle du demandeur et le domaine de spécialisation souhaité au Mexique.
- Importance des études et son impact direct sur le développement du pays du demandeur.
- Lien entre les études et certains projets spécifiques en cours ou déjà approuvés et l'impact de ces derniers sur le développement du pays du demandeur.

La décision finale sur l'octroi des bourses dépend entièrement du gouvernement du Mexique.

TOUTE DECISION PRISE LORS DU PROCESSUS DE SELECTION EST SANS APPEL

Avantages liés à la bourse :

- Allocation mensuelle équivalente à 4 salaires minimum du District Fédéral de Mexico, pour des bourses de mobilité au niveau licence, spécialisation, maîtrise ou recherche au niveau Master, et des études d'espagnol et de culture mexicaine. Actuellement cela équivaut à 8.412,00 pesos (soit approximativement 546,23 USD) ⁴
- Allocation mensuelle d'équivalente à 5 salaires minimum du District Fédéral de Mexico pour les bourses de doctorat, de recherche doctorale, les séjours

⁴ Taux de change au 17 mars 2015 (Source : Banco de Mexico).

postdoctoraux, des spécialités et sous-spécialités médicales. Actuellement cela équivaut à 10.515,00 pesos (approximativement 681.90 USD)

- Inscription et frais de scolarité, conformément aux dispositions du programme de chaque institution (voir offre des institutions d'éducation supérieure (IES) participantes).
- Assurance médicale auprès de l'Institut mexicain de la sécurité sociale (IMSS), à partir du troisième mois de la bourse. (**Le boursier doit avoir une assurance médicale qui couvre les petits et les gros risques, ainsi qu'une assistance médicale internationale, qui couvre les trois premiers mois du séjour au Mexique**).
- Transport international au début et à la fin de la bourse.⁵
- Dans les cas où les études se déroulent à l'extérieur de la ville de Mexico, le transport de Mexico jusqu'à la ville de l'institution universitaire d'accueil est couvert au début de la bourse, ainsi que le retour de cette ville jusqu'à Mexico à la fin de la bourse.

Frais non couverts par la bourse

- Frais d'inscription et de scolarités quand ceux-ci ne sont pas exemptés par l'institution universitaire ou couverts par le Ministère des Affaires étrangères mexicain (SRE).
- Laboratoires, ateliers, cours de langue ou autre activité académique qui fasse partie du plan d'études et dont le coût n'est pas exempté par l'institution.
- Frais d'entrée et de reconnaissance des études.
- Frais d'impression de la thèse.
- Procédures d'obtention du diplôme.
- Inscription au Registre national des étrangers
- Toute autre dépense non mentionnée.

Dispositions transitoires

- Le processus d'acceptation par un établissement mexicain et la lettre à ce sujet, est indépendant de cet appel à candidature. Les candidats doivent gérer directement leur admission au programme d'études qui les intéresse.
- Il est essentiel de présenter la lettre de soutien de votre candidature par votre gouvernement. Dans le cas contraire il ne se sera pas donné suite à votre candidature.
- La présentation de la lettre d'acceptation, du formulaire de demande et/ou de la totalité des documents n'implique pas automatiquement l'obtention de la bourse. Tous les candidats passent par un processus de sélection décrit dans le présent communiqué.
- La décision d'attribution de la bourse sera communiquée par écrit au candidat au travers de la Représentation du Mexique correspondante (Ambassade).
- Les bourses ne sont pas transférables, ne peuvent pas être reportés pour les années académiques suivantes et ne sont valables que pour l'année pour laquelle elles ont été accordées.

⁵ Pour certains pays, le transport international n'est payé que si la bourse est terminée de manière satisfaisante. Pour plus d'informations, consulter la liste de pays : <http://amexcid.gob.mx/images/stories/becas/2015-Extranjeros/general/espanol/transportacion-internacional.pdf>

- Ne sont pas admissibles :
 - i) Les diplomates étrangers accrédités au Mexique ou leurs proches.
 - ii) Les étrangers résidant au Mexique.
 - iii) Les étrangers qui ont la nationalité mexicaine.
- Les bourses ne seront pas attribuées à deux ou plusieurs personnes de la même famille.

UNE FOIS LA BOURSE OBTENUE, ET AVANT DE SE RENDRE AU MEXIQUE, LE BOURSIER A LA RESPONSABILITÉ DE SE RENDRE À LA SECTION CONSULAIRE DE L'AMBASSADE DU MEXIQUE OU AU CONSULAT MEXICAIN CORRESPONDANT POUR OBTENIR LE VISA NÉCESSAIRE À SON SÉJOUR AU MEXIQUE.

LE BOURSIER DEVRA DISPOSER DU VISA CORRESPONDANT QUI ACCRÉDITE SON SÉJOUR LÉGAL DANS LE PAYS.

Il est de la responsabilité des candidats et des boursiers de :

- Remplir dument les formulaires demandés et remettre tous les documents requis au cours de la période de validité de cet appel à candidatures.
- Ne pas se rendre au Mexique sans avoir obtenu le visa d'étudiant auprès du consulat correspondant.
- Avoir une assurance médicale qui couvre les petits et les gros risques, ainsi qu'une assistance médicale internationale, qui couvre les trois premiers mois de leur séjour au Mexique.
- Si le programme d'études requiert la présentation d'une thèse et d'un examen de fin de diplôme, le candidat terminera la thèse et présentera l'examen dans la période de validité de la bourse.
- Ne pas modifier son statut d'immigration auprès des autorités mexicaines correspondantes pendant la période de la bourse.
- S'engager à respecter les dispositions suivantes : <http://goo.gl/38uMeH>

Les points non prévus dans cet appel à Candidatures seront traités par le ministère des affaires étrangères mexicain (SRE) et l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID).

Secretaría de Relaciones Exteriores

Plaza Juárez 20 Piso 4

Colonia Centro, C.P. 06010

México D.F.

inobecas@sre.gob.mx

<http://amexcid.gob.mx/index.php/es/becas-y-cursos>

Institutions mexicaines qui participent à cet appel à candidature

- Benemérita Universidad Autónoma de Puebla (BUAP)
- Centro de Investigación Científica de Yucatán, A.C. (CICY)
- Centro de Investigación Científica y de Educación Superior de Ensenada, B.C. (CICESE)
- Centro de Investigación en Alimentación y Desarrollo, A.C. (CIAD)
- Centro de Investigación en Geografía y Geomática “Ing. Jorge L. Tamayo,” A.C. (CENTROGEO)
- Centro de Investigación en Matemáticas, A.C. (CIMAT)
- Centro de Investigación en Materiales Avanzados, A.C. (CIMAV)
- Centro de Investigación en Química Aplicada (CIQA)
- Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional (CINVESTAV)
- Centro de Investigación y Docencia Económicas, A.C. (CIDE)
- Centro de Investigaciones Biológicas del Noroeste (CIBNOR)
- Centro de Investigaciones en Óptica, A.C. (CIO)
- Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS)
- Centro Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo (CIMMYT)
- Centro Regional de Enseñanza de Ciencia y Tecnología del Espacio para América Latina y el Caribe, Campus México (CRECTEALC)
- Colegio de Postgraduados (COLPOS)
- El Colegio de Jalisco (COLJA)
- El Colegio de la Frontera Norte (COLEF)
- El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR)
- El Colegio de México (COLMEX)
- El Colegio de Michoacán (COLMICH)
- El Colegio de San Luis (COLSAN)
- El Colegio Mexiquense (CMQ)
- Escuela Nacional de Antropología e Historia (ENAH)
- Escuela Nacional de Conservación, Restauración y Museografía “Manuel del Castillo Negrete” (ENCRyM)
- Escuela Nacional de Pintura, Escultura y Grabado “La Esmeralda” (ENPEG)
- Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO)
- Instituto de Ecología, A.C. (INECOL)
- Instituto de Investigaciones Dr. José María Luis Mora (IMORA)
- Instituto de Investigaciones Eléctricas (IIE)
- Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (IMTA)
- Instituto Nacional de Astrofísica, Óptica y Electrónica (INAOE)
- Instituto Nacional de Investigaciones Nucleares (ININ)
- Instituto Nacional de Medicina Genómica (INMEGEN)

- Instituto Nacional de Salud Pública (INSP)
 - Instituto Politécnico Nacional (IPN)
 - Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM)
 - Instituto Tecnológico de Celaya (ITC)
 - Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey (ITESM)
 - Secretaría de Salud (SALUD)
 - Universidad Autónoma Agraria “Antonio Narro” (UAAAN)
 - Universidad Autónoma Chapingo (CHAPINGO)
 - Universidad Autónoma de Aguascalientes (UAA)
 - Universidad Autónoma de Baja California (UABC)
 - Universidad Autónoma de Chihuahua (UACH)
 - Universidad Autónoma de Nuevo León (UANL)
 - Universidad Autónoma de Querétaro (UAQ)
 - Universidad Autónoma de San Luis Potosí (UASLP)
 - Universidad Autónoma de Tamaulipas (UAT)
 - Universidad Autónoma de Tlaxcala (UATX)
 - Universidad Autónoma de Yucatán (UADY)
 - Universidad Autónoma de Zacatecas (UAZ)
 - Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo (UAEH)
 - Universidad Autónoma del Estado de México (UAEMEX)
 - Universidad Autónoma del Estado de Morelos (UAEM)
 - Universidad Autónoma Metropolitana (UAM)
 - Universidad de Ciencias y Artes de Chiapas (UNICACH)
 - Universidad de Colima (UCOL)
 - Universidad de Guadalajara (UDG)
 - Universidad de Guanajuato (UGTO)
 - Universidad de las Américas Puebla (UDLAP)
 - Universidad de Quintana Roo (UQROO)
 - Universidad del Claustro de Sor Juana (UCSJ)
 - Universidad del Mar (UMAR)
 - Universidad Iberoamericana (UIA)
 - Universidad La Salle (ULSA)
 - Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo (UMSNH)
 - Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)
 - Universidad Pedagógica Nacional (UPN)
 - Universidad Popular Autónoma del Estado de Puebla (UPAEP)
 - Universidad Veracruzana (UV)
-